

donnée et sur l'autorisation accordée, en cours de visite pastorale, à Bollezeele, par l'Illustrissime François Joseph, évêque de Saint Omer, le 20 juillet 1755, d'exposer la sainte relique à la vénération des fidèles.

Des pièces authentiques relatives aux saints Cheveux permettent de remonter jusqu'à leur arrivée dans les Flandres, c'est à-dire au onzième siècle. Leur importance nous fait un devoir de les mentionner.

" Il conste par un diplôme authentique, dit de Clémence, daté de l'année 1097, indiction cinquième, et mentionné par Mgr Delbecque, évêque de Gand, dans une pièce munie de son sceau, en date du 29 juin 1854, que la comtesse Clémence, épouse de Robert de Jérusalem, comte de Flandre, reçut la sacrée relique des cheveux de la Très Sainte Vierge du duc de La Gouille, à son retour de la guerre contre les Perses, et la donna à l'église Sainte-Marie de Walten.

La relique fut de nouveau reconnue et authentiquée, en l'année 1619, par Mgr Ferdinand, archevêque électeur de Cologne et évêque de Liège ; puis une troisième fois, par Jacques de Lieves, vicaire-général de Saint-Omer, le siège vacant, à l'époque où une partie des dits cheveux fut remise à l'archiduchesse des Pays-Bas, Isabelle Claire-Eugénie, épouse de l'archiduc Albert, dont cette princesse fit présent à l'église paroissiale de Bollezeele, l'an 1621, lors de